

Questions au Feuilleton

Je suggère, madame le Président, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

LES AVOCATS ET LES CABINETS JURIDIQUES ENGAGÉS— OTTAWA

Question n° 1490—M. Cossitt:

Quels sont les nom et adresse des avocats ou cabinets juridiques d'Ottawa et de la banlieue engagés par le gouvernement a) depuis le 14 avril 1980, b) entre le 8 juillet 1974 et le 22 mai 1979 et, dans chaque cas, quel montant ont-ils reçu en honoraires, au-dessus de \$1,000?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): En ce qui concerne le ministère de la Justice: Les avocats suivant sont été nommés comme représentants du ministre de la Justice du Canada:

1. a)	G. B. Cooke	Renfrew	S/O
	Michael J. Quigley	Smiths Falls	S/O
b)	Barnes & Cannon	Ottawa	S/O
	Batt, Robert F.	"	S/O
	Batt & Howard	"	S/O
	Beseau, Paul D.	"	\$ 1,710.30
	Bogue, John E.	"	S/O
	Bond, James M.	"	S/O
	Brunn, Karl	Carleton Place	S/O
	Cooke, G. B.	Renfrew	\$ 5,741.30
	Côté, François	Ottawa	S/O
	Dent & Francis	"	\$ 1,822.15
	Dickinson, Richard H.	Renfrew	S/O
	Dixon, N. D.	Smiths Falls	\$ 13,530.84
	Gowling, Henderson & Co.	Ottawa	\$ 19,552.50
	Green, Poulin & MacKinnon	"	\$ 21,298.50
	Filion, Jean-Paul	Vanier	S/O
	Kane, Paul	Ottawa	S/O
	MacDonald, T. D.	"	\$165,202.37
	McNabb, A. A.	Renfrew	\$ 14,534.73
	Nicol & O'Connor	Ottawa	S/O
	O'Donnell, Hugh J.	Perth	S/O
	Ostiguy, Raymond	Ottawa	S/O
	Panet, A. De.	"	\$ 4,692.47
	Quigley, Michael J.	Smiths Falls	S/O
	Scott & Aylen	Ottawa	\$ 1,009.20
	Scott, Cuthbert A.	"	\$ 56,970.96
	Scott, David W.	"	\$ 70,750.69
	Smart & Biggar	"	\$ 19,892.35
	Willson, John E.	Perth	\$ 25,906.82
	Willson & Willson	"	\$ 1,004.35

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'UNITÉ CANADIENNE—LA DISTRIBUTION D'UN DÉPLIANT

Question n° 1629—M. Cossitt:

1. Le Centre d'information sur l'unité canadienne a-t-il accompagné une note de service datée du 8 octobre 1980, d'un dépliant intitulé: «A propos de notre Constitution» et sous-titré «Porte-feuille du conférencier» et, le cas échéant, a) combien l'impression a-t-elle coûté au total aux contribuables, b) le porte-feuille contient-il essentiellement une explication de la politique constitutionnelle du gouvernement?

2. Le gouvernement a-t-il pour politique de consacrer l'argent des contribuables à des campagnes de promotion des idées du Parti libéral?

3. Les opinions d'autres partis politiques du Canada y ont-elles été exprimées et, sinon, pourquoi?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): En ce qui concerne: le Centre d'information sur l'unité canadienne: 1. Oui.

b) Le portefeuille contient essentiellement des renseignements de base à savoir ce qu'est la constitution, quelle est son utilité et pourquoi il est important de la changer.

2. Le gouvernement du Canada se doit de renseigner la population canadienne sur son pays, son régime de gouvernement et les services qui lui offre le gouvernement. Le document «A propos de notre Constitution» a pour objectif de sensibiliser les Canadiens sur l'unité de leur pays et sur la réforme constitutionnelle.

3. Les renseignements contenus dans le portefeuille sont factuels et portent sur la réforme constitutionnelle à laquelle se sont engagés publiquement les leaders politiques de tous les partis au cours de la campagne référendaire au Québec.

DÉFENSE NATIONALE—LE BUDGET ANNUEL

Question n° 1657—M. McKinnon:

Pour les années financières 1970-1971 à 1980-1981, quelle a été, en termes réels, l'augmentation du budget annuel a) total, b) des immobilisations du ministère de la Défense nationale?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):

a) et b)	Budget total* moins les coûts statutaires	Pro- gramme d'immobi- lisations
1970-1971 Dépenses réelles	(7,43)	(18,39)
1971-1972 " "	(3,26)	(6,18)
1972-1973 " "	(6,20)	(27,04)
1973-1974 " "	4,33	23,68
1974-1975 " "	(4,91)	(2,46)
1975-1976 " "	4,72	19,27
1976-1977 " "	2,89	17,56
1977-1978 " "	3,41	5,89
1978-1979 " "	2,79	8,18
1979-1980 " "	(0,23)	11,39
1980-1981 Budget principal	3,50	7,91

* «L'augmentation en termes réels» du budget total a été calculée sans tenir compte des coûts statutaires.

DÉFENSE NATIONALE—LE MODÈLE D'INFLATION

Question n° 1668—M. McKinnon:

D'après le «modèle d'inflation» du ministère de la Défense nationale, quel a été le taux d'inflation des années financières 1970-1971 à 1980-1981?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Le modèle économique du ministère de la Défense nationale a été établi en 1971-1972 et le taux d'inflation de l'année 1970-1971 n'est donc pas disponible. Toutefois, il a été calculé de façon approximative et inclut dans le tableau ci-dessous:

Année finan- cière	Programme des services de défense Taux d'inflation
1970-1971 (Approxima- tion)	6,5
1971-1972 (Taux réel)	7,09
1972-1973 "	8,68
1973-1974 "	9,88
1974-1975 "	16,45
1975-1976 "	13,4
1976-1977 "	11,6
1977-1978 "	9,7
1978-1979 "	9,4
1979-1980 "	8,8
1980-1981 (Prévision)	10,4